

## **Quels topoï *permettre* permet-il ?**

par

**Anne Ellerup Nielsen**

Le verbe *permettre* est fréquemment utilisé pour véhiculer une relation de type causal entre deux faits donnés. Dans cette utilisation il sert d'intermédiaire entre un antécédent (p) et un conséquent (q) comme d'autres verbes causals tels que *causer*, *entraîner*, *provoquer*, etc. Pourtant, à la différence de ceux-ci, *permettre* exige que les segments de discours qui l'entourent puissent être soumis à une interprétation positive de la part du locuteur. Je vais traiter de plus près cette articulation positive de *permettre* en étudiant un minicorpus de phrases tirées du *Monde Electronique* au premier trimestre de 1995.

L'intérêt de l'étude est double. Elle se situe dans le cadre de l'argumentation dans la langue (TAL)<sup>1</sup> et vise, d'une part, à mettre à l'épreuve cette théorie en contexte, ou plus particulièrement la théorie des topoï, que j'entends appliquer à des textes authentiques. D'autre part, elle a pour but d'examiner les types de topoï activés par *permettre* en les rapportant à la structure modale liée à ce verbe. A ce propos j'envisage d'examiner dans quelle mesure les topoï relevés dans les exemples d'analyse sont des topoï extrinsèques. Comme la TAL connaît encore quelques problèmes méthodologiques en ce qui concerne la désignation des topoï intrinsèques aux mots – ce qui est particulièrement évident si on essaie d'appliquer la théorie à des textes authentiques – j'essaierai d'utiliser une approche multidimensionnelle. J'intègre ainsi trois niveaux discursifs dans l'analyse : un niveau sémantico-structurel, un niveau logico-sémantique et un niveau sémantico-pragmatique.

Ce n'est pas tellement la coutume d'intégrer des textes authentiques dans la TAL, l'objectif étant avant tout d'approfondir et de perfectionner la théorie et la méthodologie. On peut opposer à cela que, du fait de la multiplicité des éléments signifiants, le discours authentique n'a souvent rien de

la simplicité que reflète le discours construit. La complexité du discours authentique peut donc à première vue dissimuler la clarté d'une théorie bien construite, tout en contribuant à son perfectionnement. J'espère donc pouvoir ajouter à l'observation théorique des phénomènes linguistiques une dimension plus large de contextualité dont l'approche de la TAL fait généralement abstraction.

Dans ce qui suit, je vais d'abord introduire l'approche théorique des topoï lexicaux avec les problèmes qui en découlent, pour ensuite procéder à une analyse topique du verbe permettre. Cette analyse, mettant en lumière la valeur argumentative articulée par *permettre*, sera complétée par une analyse du minicorpus sus-mentionné. Il est composé de 10 exemples qui relèvent de différents genres journalistiques, c'est-à-dire des genres relatifs aux domaines traités dans les journaux tels que l'économie, la justice, les affaires sociales, l'étranger etc. Je n'entends pas approfondir le problème des genres, y compris les genres journalistiques,<sup>2</sup> mais seulement préciser que les exemples représentent un discours journalistique quotidien plus ou moins prototypique.

### 1. Approche théorique

Depuis bon nombre d'années les linguistes travaillant en TAL se sont intéressés à la signification des énoncés à travers leur enchaînement argumentatif. Partant des analyses d'opérateurs et de connecteurs comme *mais*, *même*, *ne... que*, *peut-être*, *surtout*, *justement*, *car*, *parce que*, *par conséquent*, *donc*, etc. ils ont montré que la signification des énoncés est fonction du potentiel argumentatif des marqueurs linguistiques. L'approche argumentative de l'étude de la signification des énoncés revient donc à expliquer de plus près le fonctionnement de l'enchaînement entre deux segments dont l'un est présenté comme l'argument justifiant l'autre, qui a le statut de conclusion. Si on dit par exemple :

(1) Pierre est fort en math !

le locuteur présente cet énoncé pour viser à un type de conclusion déterminé tel que : *Pierre est intelligent*, *Pierre est quelqu'un d'important*. En énonçant (1) il introduit ainsi un point de vue qui attribue à Pierre certaines qualités positives et ce point de vue peut être rejeté ou, comme dans l'exemple ci-après, repris dans l'énoncé conclusif succédant à (1) :

(2) Il est même le premier en classe.

En TAL *même* est considéré comme un connecteur qui renforce l'orientation argumentative introduite au départ par le locuteur (Anscombe

/Ducrot, 1983, p. 57). On a également montré à plusieurs reprises qu'un connecteur comme *mais* inverse l'argumentation en cours en annulant la conclusion qu'on aurait automatiquement tirée du premier segment (Ducrot, 1983, p. 24) :

- (3) Pierre est fort en math ( $\rightarrow$  donc il est intelligent), mais il est nul en français ( $\rightarrow$  donc il n'est pas intelligent).

On constate donc que *mais* et *même* orientent l'argumentation dans deux directions opposées et qu'ils sont par conséquent non-substituables :

- (4) \*Pierre est fort en math, il est même nul.  
(5) \*Pierre est fort en math, mais il est intelligent.

Plus récemment les linguistes en TAL ont étendu le champ d'application de leur théorie en englobant dans leurs études les mots du lexique. Ils ont ainsi trouvé que l'étude des connecteurs et opérateurs du discours n'est pas seule à permettre de relever le potentiel de signification argumentative de l'énoncé ; à travers leurs propriétés sémantico-pragmatiques, les mots du lexique se prêtent également à des analyses argumentatives, ce qui a donné naissance à une véritable théorie des topoï.<sup>3</sup>

### 1.1. La théorie des topoï.

Une des caractéristiques de base de l'approche de la TAL est le refus de voir les éléments de la langue comme des étiquettes référant à des propriétés fixes des objets. La signification d'un énoncé ne relève pas d'une référence spécifique à des objets du monde réel ; elle est actualisée par la capacité discursive des énoncés à créer des liens contextuels, liens qui sont établis par des topoï. La notion de topoi réfère au topoi aristotélicien qui peut être défini comme un principe de raisonnement autorisant un locuteur à passer d'un énoncé argument à un énoncé conclusion au nom de sa conformité avec des croyances admises dans une communauté culturelle donnée (Ducrot, 1988, p. 2). En parlant, les interlocuteurs font sans cesse allusion à des topoï qui, par leur statut d'universalité, servent de support aux enchaînements discursifs. Une autre propriété du topoi est qu'il est présenté comme général dans la mesure où il est valable pour plusieurs situations d'énonciation différentes, qui sont néanmoins identiques au point de vue du raisonnement. A ces deux propriétés aristotéliciennes du topoi, O. Ducrot ajoute une troisième, celle de la gradualité (*op. cit.*). Le topoi met en relation deux échelles graduelles. Une échelle graduelle en amont, une autre en aval. Si on reprend l'exemple ci-dessus qui relie la capacité de Pierre en maths (p) à son intelligence (q), le topoi convoqué peut être décrit sous deux formes topiques : *plus on est fort en maths, plus on est intelligent* : (+p, +q) et : *moins on est fort*

*en maths, moins on est intelligent* : (-p, -q). Comme ces deux formes topiques ont le même sens de parcours, elles sont équivalentes. Qu'on dise *Pierre est fort en maths, il est intelligent* ou *Pierre est nul en maths, il n'est pas intelligent*, on renvoie au même *topos* impliquant donc des formes converses (+/-). A ce *topos* correspond un *topos* attribuant à p et à q des directions de parcours opposés et se présentant sous deux formes topiques inverses (+p, -q) : *plus on est fort en maths, moins on est intelligent* et (-p, +q) : *moins on est fort en maths, plus on est intelligent*.

Or, le *topos* n'est pas seulement lié à l'énoncé. Il peut également être convoqué au niveau du mot. On parle alors de *topos intrinsèque* ou de *topos interne* (Bruxelles/Ducrot/Raccah, 1993). Plus simplement, disons que le *topos intrinsèque* désigne ce à quoi un mot, ou un groupe de mots, pourra viser à titre de conclusion. C'est ainsi qu'en choisissant un mot correspondant à un concept particulier, le locuteur met en jeu un paquet de *topoï* parmi lesquels il entreprend une sélection en émettant l'énoncé qui succède à ce mot. Voyons de plus près comment fonctionne ce mécanisme d'articulation.

Si on dit par exemple : *Pierre est riche !*, les conclusions à tirer de cet énoncé comprennent un large éventail de possibilités : *Il est heureux, il est avare, il a une belle maison, il payera, etc.* dont chacun convoque son *topos* particulier : *plus on est riche, plus on est heureux/plus on est avare/plus on possède de beaux objets/plus on invite, etc.* Servant, comme on l'a vu, de support à l'enchaînement discursif, ces *topoï* sont convoqués parce qu'en énonçant une phrase telle que *Pierre est riche*, le locuteur ne se borne sûrement pas à vouloir présenter cette simple assertion. Il s'en sert plutôt pour fournir un jugement de valeur et, ce faisant, oriente son discours dans un sens donné : *Pierre a de la chance, est heureux, capable de payer, malhonnête, etc.* Pourtant, en présentant quelqu'un comme riche, on ne fait pas automatiquement et nécessairement appel à tous ces *topoï* virtuels, car ce que font les *topoï* lexicaux, c'est de préciser le point de vue sous lequel doit être considéré un concept particulier. Et comme il y a des mots liés plus étroitement à un point de vue qu'à d'autres points de vue, c'est donc ce point de vue qui en détermine la signification. Autrement dit, même si un mot ou un concept peut être considéré à partir de différents points de vue, et donc si le locuteur est susceptible de convoquer plusieurs *topoï* différents selon l'enchaînement dans le discours, il y a généralement au moins un point de vue, et donc un *topos*, qu'il ne peut rejeter en disant ce mot. Ces *topoï* sont pour ainsi dire toujours sous-jacents, même si le locuteur ne les active pas dans la situation d'énonciation. Ils sont intrinsèques dans la mesure où ils sont nécessairement impliqués par le fait de dire le mot. Pourtant cela n'empêche pas

qu'un mot puisse faire appel à d'autres topoï qui paraissent aussi naturels et conformes à notre connaissance du monde, sans qu'on puisse pour autant établir une relation aussi directe allant du mot aux topoï convoqués. Comme ces topoï sont interpellés par l'intervention de principes d'argumentation externes, ils auront le statut de topoï extrinsèques.

Reprendons le concept de richesse. Ce concept est en effet plus orienté vers le fait d'offrir ou d'acquérir quelque chose que vers le fait d'être heureux, intelligent, avare, etc., ce que nous révèlent différents tests linguistiques, qui consistent à insérer dans l'énoncé succédant au mot *richesse* (qE), un élément de signification nécessairement impliqué par ce mot (pM). Si on modifie les conclusions virtuelles ci-dessus en disant par exemple :

- (6) Pierre est riche : il peut s'offrir tout ce qu'il veut.<sup>4</sup>

le topoï auquel se réfère le locuteur peut être formulé : *plus on possède, plus on peut acheter* correspondant à la forme topique [+ possession, + pouvoir d'achat]. Or, comme le pouvoir d'achat exprimé en qE est déjà mis en articulation par l'énonciation de pM, on n'a pas dans cet exemple d'enchaînement conclusif, mais une simple explicitation de la signification de pM (Anscombe, 1995, p. 124). Nous avons vu que *mais* inverse l'orientation de l'argumentation en cours en exigeant une opposition entre les deux membres reliés, et il en est de même d'un connecteur comme *pourtant*. Cependant si *mais* admet aussi bien les topoï intrinsèques que les topoï extrinsèques, *pourtant* ne semble admettre que ces derniers (Anscombe, 1995, p. 131). C'est pourquoi l'insertion de ces deux connecteurs dans des exemples construits avec le concept de richesse devrait permettre de désigner plus précisément le topoï intrinsèque à ce concept. Vérifions en considérant les exemples :

- (7) Pierre est riche, mais il est embêtant.
- (7') Pierre est riche, mais il est sympathique.
- (8) \*Pierre est riche, mais il peut tout s'offrir.
- (8') Pierre est riche, mais il ne peut rien s'offrir.
- (9) Pierre est riche, pourtant il est embêtant.
- (9') Pierre est riche, pourtant il est sympathique.
- (10) \*Pierre est riche, pourtant il peut tout s'offrir.
- (10') ?Pierre est riche, pourtant il ne peut rien s'offrir.

Ce que nous indiquent les exemples (7) à (10), c'est que la description de la signification de *richesse* en termes de *pouvoir d'achat* exprimé en l'occurrence par *pouvoir tout s'offrir* paraît confirmée pour la raison suivante : n'admettant que des topoï extrinsèques, *pourtant* ne peut modifier un

énoncé qui contient un *topos intrinsèque*, ce que nous voyons en (10'), alors que cette contrainte ne semble pas frapper les énoncés faisant appel à un *topos extrinsèque* (9) et (9'). Ainsi les énoncés qui remplissent la condition d'opposition structurale liée à *pourtant*, sans pour autant admettre son insertion, sont porteurs d'un *topos intrinsèque*.

Qu'il y ait donc une relation étroite entre la richesse et le fait de pouvoir acquérir des biens semble tout à fait naturel et conforme à notre conception générale du monde. Mais comme déjà souligné, cela ne veut évidemment pas dire que les énoncés qui renvoient aux *topoi extrinsèques* sont moins naturels et moins conformes à nos suppositions générales concernant l'interaction entre les événements et les objets du monde. D'une part, le discours renvoyant aux *topoi intrinsèques* est un discours plus ou moins tautologique parce que, du point de vue pragmatique, il n'a aucune valeur informative ; il ne fait que reprendre ce qui a été déjà dit. D'autre part, on peut douter que la théorie des *topoi* soit encore assez développée pour désigner avec précision les *topoi intrinsèques* à n'importe quel mot, car pour expliciter la signification des mots à travers ses *topoi intrinsèques*, on est toujours obligé d'utiliser le langage objet comme méta-langage. Ainsi pour expliquer le *topos intrinsèque* à *richesse*, on utilise des mots tels que *offrir* et *acquérir*, sans leur attribuer un sens particulier autre que celui d'indiquer un champ conceptuel spécifique censé expliciter que la signification de *richesse* est liée à ce que permet la possession d'argent par son propriétaire.

Ainsi, pour ne pas tomber dans le piège des référentialistes, il convient de souligner que même si un champ conceptuel pris isolément peut servir d'outil d'explication d'un mot qui représente un autre champ conceptuel, c'est l'enchaînement entre les deux champs conceptuels qui détermine la signification du mot. La signification de chaleur par exemple est relationnelle selon les enchaînements pris, ce que montre l'analyse ci-dessous. Si nous admettons qu'il y ait une relation plus ou moins conventionnalisée entre le beau temps et l'agrément, on peut s'imaginer les énoncés suivants :

- (11) Il fait beau, mais c'est désagréable.
- (11') \*Il fait beau, mais c'est agréable.
- (12) ?Il fait beau, pourtant c'est désagréable.
- (12') \*Il fait beau, pourtant c'est agréable.

L'ensemble des occurrences (11) à (12) semble convoquer le *topos intrinsèque* : *plus il fait beau, plus c'est agréable*, ce qui explique pourquoi le locuteur ne peut opposer le beau temps à l'agrément en (11'). C'est pourquoi il paraît d'autant plus étrange, qu'on ne puisse pas non plus l'opposer au

désagrément en (12). Comme déjà constaté cette aberrance est liée au fait que *pourtant* n'admet que des topoï extrinsèques. Autrement dit, l'hésitation qu'on a à mettre *pourtant* devant le désagrément, signale que l'agrément est un élément constitutif du *topos intrinsèque au beau temps*.

D'autre part, il semble que *il fait beau* soit lié à un temps chaud plutôt qu'à un temps froid :

- (13) Il fait beau, mais il fait froid.
- (13') ?Il fait beau, mais il fait chaud.
- (14) Il fait beau, mais il fait trop chaud.
- (15) Il fait beau, pourtant il fait froid.
- (15') ?Il fait beau, pourtant il fait chaud.

– car, comme il ressort de (13') et (15'), on hésite à accepter l'opposition entre le beau temps et la chaleur. Des énoncés tels que *Il fait beau* et *Il fait chaud* servent très souvent à décrire le même type de temps au niveau référentiel. Or, si nous substituons *il fait chaud* à *il fait beau*, nous constatons que leur valeur argumentative est opposée :

- (16) Il fait chaud, mais c'est agréable.
- (16') \*Il fait chaud, mais c'est désagréable.
- (17) ?Il fait chaud, pourtant c'est agréable.
- (17') \*Il fait chaud, pourtant c'est désagréable.

Ces exemples semblent donc indiquer que la chaleur, plutôt que de s'aligner sur l'agrément, comme le beau temps, s'aligne sur le désagrément amenant donc le *topos* : *plus il fait chaud, plus c'est désagréable*. En effet, cet exemple nous montre bien que la signification articulée par le *topos intrinsèque* n'est pas déductible à partir de la représentation référentielle du mot ou concept, car une telle représentation met sur un pied d'égalité les topoï intrinsèques et extrinsèques, ce dont les possibilités d'énoncés suivants sont révélateurs :

- (16) Il fait chaud, je reste dans la maison (la chaleur étouffante).
- (17) Il fait chaud, je vais me promener (la chaleur agréable).
- (18) Il fait chaud, je vais aller chercher mon frère (la chaleur agréable).

L'essentiel c'est donc qu'objectivement ni le beau temps ni la chaleur ne sont liés à un degré de température déterminé. La chaleur peut être conçue soit comme la chaleur étouffante constitutive du *topos intrinsèque*, soit comme la chaleur agréable constitutive d'un *topos extrinsèque*, alors que le beau temps est forcément relié à la chaleur agréable.

### 1.2. Quelques problèmes méthodologiques.

L'approche théorique des topoï nous permet de recenser le potentiel de signification que les mots semblent mettre à notre disposition à travers leur

enchaînement dans le discours, sans qu'on ait recours à une description référentielle. Mais dire par exemple que le fait *de s'offrir* plutôt que le fait *d'acquérir* nous permet de cerner le *topos intrinsèque à la richesse* n'est pas sans problèmes, car ces mots sont eux-mêmes articulateurs de *topoi intrinsèques*. Si *s'offrir* est présenté comme un acte de sacrifice mettant au centre le sujet donnant, *acquérir* est présenté comme un acte de disposition qui met au centre le sujet disposant. Ce type de problème est encore dû à ce que le langage objet doit en même temps fonctionner comme *méta-langage* et donc comme un langage dépourvu de sens. C'est pourquoi il est de première importance d'adapter la méthode d'analyse à l'objectif de chaque étude topique, car si on désire simplement vérifier si un *topos* est de caractère extrinsèque, il suffira de trouver, pour le membre conclusif, un concept qui est plus en amont dans la chaîne topique. Par chaîne topique il faut entendre une série de *topoi* dont est dérivé le *topos actualisé* dans une situation d'énonciation donnée. A chaque maillon de la chaîne topique correspond un *topos* plus général que le *topos ascendant*. Prenons par exemple la phrase :

- (19) Pierre est malade, il ne mange pas.

qui réfère au *topos plus on est malade, moins on a envie de manger*. Cependant, puisqu'on ne passe pas directement de la maladie au refus de manger, ce *topos* est dérivé d'un *topos extrinsèque plus général* du type : *plus on est malade, plus on est mal à l'aise*. Et ce *topos* renvoie à son tour à un autre *topos* : *plus on est mal à l'aise, moins on a faim*, amenant le *topos* : *moins on a faim, moins on mange*, etc. Ce parcours topique peut être schématisé ainsi :

maladie	[mal à l'aise]
mal à l'aise	[non-faim]
non-faim	[refus de manger]

Sans prétendre préciser si un mot actualise dans le discours un *topos intrinsèque* il serait au moins possible, à l'aide d'un test de conceptualisation, de déterminer si un *topos actualisé* dans une situation d'énonciation donnée est effectivement un *topos extrinsèque*. Et un tel test se laisse parfaitement compléter par les tests linguistiques traditionnellement utilisés en TAL et qui permettent de préciser l'argumentation véhiculée par les énoncés. En l'occurrence nous avons donc :

- (20) Pierre est malade, mais il a envie de manger.  
 (20') ?Pierre est malade, mais il n'a pas envie de manger.

- (21) Pierre est malade, pourtant il a envie de manger.
- (21') ?Pierre est malade, pourtant il n'a pas envie de manger.

Sur la base de cette introduction de l'approche de la TAL et de la théorie des topoï nous pourrons passer à l'analyse portant sur l'argumentation inhérente au verbe *permettre* qui est fréquemment employé en français pour dire que grâce à une situation donnée quelque chose peut ou a pu se réaliser.

## 2. La signification de *permettre*

Tentons d'abord une définition préliminaire de *permettre*, proche de celles qui ressortent des dictionnaires courants. La signification fondamentale de *permettre* relève avant tout de la notion de *permission*. *Permettre* se dit de ce qui est autorisé par un être humain ou par un autre agent capable d'incarner une autorité humaine. Il s'agit donc du sens fort de *permission* (Lyons, 1977, p. 837). Or, *permettre* se dit aussi d'un acte ou d'un incident qui est ou peut être *rendu possible* par une autorité humaine ou simplement par le déroulement des choses (la loi, l'évolution, le temps, etc.). Certes, le sens en jeu cette fois dérive aussi de la signification de *permission*, sans toutefois faire appel à une autorité spécifiquement explicite. Comparé à *permettre* dans le sens fort de *permission* (p permet a = p est permis par q-humain) il est donc question d'un affaiblissement de sens selon lequel un acte ou incident est simplement *réalisable* grâce à un autre acte ou incident (p permet q/p est permis grâce à q). C'est de loin ce sens affaibli de *permission* qui prédomine dans la plupart des exemples du discours quotidien. Or, la distinction entre ces deux sens de *permettre* n'est pas nette, dans la mesure où ce qui est permis par quelqu'un ou grâce à quelque chose est en même temps rendu possible, alors que l'inverse n'est pas le cas ; ce qui est rendu possible n'est pas forcément permis. Ainsi il serait possible de rendre compte de la signification de *permettre* en l'approchant de la notion de possibilité inhérente aux topoï admis par *permettre*. Regardons les exemples suivants : (22) Si ce n'est pas possible de rouler à 300 km l'heure, c'est parce que la voiture ne le permet pas.

- (22') S'il est possible de rouler à 300 km l'heure, c'est parce que la voiture le permet.
- (23) ?Si la voiture permet de rouler à 300 km l'heure, c'est parce que c'est possible.
- (23') ?Si la voiture ne permet pas de rouler à 300 km l'heure, c'est parce que ce n'est pas possible.

Ce que permet l'insertion de *si ... c'est parce que* dans les exemples ci-dessus, c'est avant tout de nous préciser la fonction de succession causale existant

entre les éléments se trouvant de chaque côté de *permettre*. Puisque ce qui est possible l'est parce que permis par quelqu'un ou grâce à quelque chose, il est sensé de dire que la permission précède le possible, et non l'inverse. Autrement dit, dans *p permet q*, il n'y a aucune restriction imposée à l'antécédent (*p*), alors que le conséquent (*q*) doit d'une manière ou d'une autre impliquer l'élément de signification du possible.

De plus, derrière *permettre*, que le mot soit utilisé dans le sens fort ou affaibli de la notion de permission proprement dite, on peut montrer qu'il y a, outre la fonction de succession causale qui le sous-tend, encore deux éléments de signification sous-jacents : a) un point de vue positif, b) un *pouvoir* qui coïncide plus ou moins avec la signification du possible indiquée ci-dessus et qui se prête à une analyse de modalité déontique. Considérons d'abord le point de vue du locuteur et l'orientation argumentative inhérente à *permettre*.

### *2.1. Point de vue et orientation argumentative.*

En disant *p permet q* le locuteur dit en même temps : *q est bien*. Cette évaluation positive ressort entre autres de l'insertion, dans le segment constituant l'objet direct de *permettre*, de concepts positifs ou négatifs tels que *réussir* et *rater* :

- (24) Pierre est intelligent ! Son intelligence lui permet de réussir.
- (24') ?Pierre est intelligent ! Son intelligence lui permet de rater.

Ce que nous montrent 24 et 24' c'est que *permettre* impose des restrictions qui forcent le locuteur à adopter un point de vue positif au discours succédant à *permettre*. Mais ceci dit, qu'en est-il du discours qui le précède ? Voyons les exemples :

- (25) ?La naïveté de Pierre lui permet de séduire les femmes.
- (26) Le mauvais temps me permet de travailler à ma thèse.
- (27) ?L'abus d'alcool des gens permet aux viticulteurs de survivre.

Il est douteux qu'on puisse énoncer (25) et (27) sans faire intervenir un ton ironique de la part du locuteur, qui introduit donc une stratégie exigeant des principes d'explication externes à l'argumentation dans la langue. Quant à (26) on n'a pas cette hésitation, parce que le *topos* auquel fait référence le locuteur est basé sur un certain nombre d'inférences telles que : *plus il fait beau, moins je travaille à ma thèse, car je préfère profiter du beau temps pour avoir des activités dehors. Donc je ne travaille à l'intérieur que quand il fait mauvais*. J'ai montré ailleurs (Nielsen, 1994) que pour un segment tel que *p, grâce à q* le locuteur ne peut attribuer à *p*, comme à *q*, qu'un point de vue

positif, et *permettre* semble imposer les mêmes contraintes. Donc en énonçant  $p$  permet  $q$ , le locuteur dit :  $p$  ( $p$  est bien) permet  $q$  ( $q$  est bien).

Constatant ainsi que l'emploi de *permettre* est lié à un jugement de valeur des deux segments qui l'entourent, nous pouvons pousser un peu plus loin l'étude en examinant la virtualité de *permettre* du point de vue modal.

## 2.2. La modalité de permettre.

Etudions dans ce qui suit les propriétés logiques de la formule  $p$  permet  $q$ . Si  $p$  est vrai,  $q$  est vrai dans un monde possible. Mais si  $p$  est vrai,  $q$  ne l'est pas nécessairement dans tous les mondes possibles. Entre les propriétés modales : nécessité/possibilité, *permettre* articule de par sa valeur sémantique l'idée du possible. Puisque le possible exclut le nécessaire (mais non l'inverse) l'existence de  $p$  n'est pas une garantie de celle de  $q$ , tout comme l'existence de  $q$  n'est pas une garantie de celle de  $p$ . C'est pourquoi en termes logiques  $p$  permet  $q$  ne peut être soumis à aucune loi d'implication. Pour formaliser la locution  $p$  permet  $q$  on est ainsi obligé d'avoir recours à un système de formalisation qui ne se laisse pas confondre avec la formule d'implication ( $p \rightarrow q$ ) tel que par exemple  $p \rightarrow \Diamond q$  (Sørensen/Vikner, 1989, p. 26).

Or, du point de vue modal, *permettre* n'est pas seulement lié au monde du possible ; en raison de ses propriétés linguistiques il est avant tout lié à la paire permission/obligation, représentante de la manifestation déontique de la modalité. Il est inutile de préciser qu'entre ces deux propriétés modales *permettre* est lié à la première. Comme indiqué plus haut, l'emploi de *permettre* est très souvent dépourvu du sens fort de permission où le sujet est représenté par une autorité humaine. C'est pourquoi il faudrait entendre par permission une volonté déontique qui existe de par la nature et non en tant qu'expression de la volonté humaine. Occupant la place de la nécessité, l'obligation doit être considérée comme une propriété qui implique la permission, alors que la permission, version déontique du possible, n'implique pas l'obligation, car ce qui est permis n'est pas forcément obligé. Si on dit par exemple :

(28) L'augmentation de température permet la dilatation du fer.

on n'exclut pas l'interprétation implicative : *L'augmentation de température fait que le fer se dilate nécessairement* :  $p \rightarrow q$ , mais on n'exclut pas non plus l'interprétation : *l'augmentation de température rend possible la dilatation du fer* :  $p \rightarrow \Diamond q$ .

Or, il faut évidemment souligner que ces manipulations ne sont valables qu'au niveau logique, puisque au niveau linguistique la permission, expri-

mée à l'aide de *permettre*, n'admet naturellement pas la liaison avec des marques d'obligation ou de nécessité. C'est pourquoi on a du mal à accepter :

- (29) ?L'augmentation de température permet obligatoirement/ nécessairement la dilatation du fer.

quelle que soit dans le monde réel la relation physique entre la chaleur et la dilatation. Comment la modalité déontique liée à *permettre* peut-elle contribuer à l'analyse topique de ce mot ? Couvrant un champ argumentatif relatif à la possibilité et à la permission, *permettre* est logiquement ouvert et aux implications fortes (et donc nécessaires) et aux implications faibles (et donc possibles). Mais, comme on l'a constaté, cette ouverture n'est que d'ordre logique, puisque p ne peut être présenté linguistiquement comme impliquant nécessairement q. Compte tenu de son orientation argumentative positive et de l'idée de possibilité inhérente à *permettre*, son emploi semble impliquer un certain *pouvoir-faire*. Mais est-ce que le fait que l'implication du possible ne soit pas exclue par l'implication nécessaire nous permet de considérer les topoï intrinsèques d'un mot, et donc sa signification, comme une sorte de forte implication entre l'antécédent constitué par le mot lui-même et le conséquent constitué par les conclusions potentielles à tirer ? Peut-on par exemple supposer qu'il y ait entre *permettre* et *pouvoir-faire*, entre la *richesse* et le fait de *pouvoir tout s'offrir*, entre la *chaleur* et le *désagréable*, etc. des liens de nécessité ? Que la structure des topoï intrinsèques reflète la structure de nécessité logique ? Dans l'affirmative, nous devrions entreprendre une réécriture de  $p \text{ permet } q = p \text{ rend possible } q$  en :  $p \text{ assure } q \text{ pouvoir-faire}$ . Postuler qu'il y ait ainsi un lien de nécessité entre *permettre* et *pouvoir-faire* au niveau topique revient à dire, non que p implique nécessairement q, mais que p est nécessairement en état d'activer q, sans que cette activation soit forcément déclenchée. S'il y a donc un lien entre le topoï intrinsèque et l'implication de nécessité, dans la mesure où le topoï intrinsèque découle de l'acte d'énoncer le mot correspondant, il s'ensuit qu'il y aurait également un lien entre l'implication de possibilité et les topoï extrinsèques.

Ayant constaté que l'emploi de *permettre* implique le topoï, *plus on a p, plus q est possible*, voyons ensuite si nos hypothèses topiques et modales de ce mot sont corroborées par des exemples authentiques.

### 3. Analyse exemplaire de *permettre*

Dans ce qui suit nous considérons le statut empirique du sujet et de l'objet direct de *permettre* dans une dizaine d'exemples tirés du Monde Electronique pendant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 mars 1995. L'objectif de

cette analyse est d'examiner dans quelle mesure les propriétés structurelles de *permettre* semblent coïncider avec les propriétés empiriques de p et q. Voici les exemples :

- (a) Tandis que les concurrents installés seulement au Venezuela (*Guardian*) et au Mexique (*Vitro*) laissent pratiquement vacant le marché andin du verre, la nouvelle unité prévue pour 1997 devrait aussi *permettre* aux usines de fabrication colombiennes, non seulement d'approvisionner la majeure partie du marché colombien, mais aussi d'alimenter les marchés équatorien et vénézuélien.
- (b) Les studios russes ont été équipés avec l'aide des techniciens de BMG en matériel d'enregistrement sur cassette audionumérique (DAT) pour *permettre* des copies.
- (c) Jusqu'en 1989 où ce monopole prend fin, créant la situation anarchique que l'accord avec BMG devrait *permettre* de régler.
- (d) L'analyse théorique approfondie de l'ensemble des observations astrophysiques et météoritiques devraient *permettre* de mieux fixer les conditions de ces processus de nucléosynthèse.
- (e) En outre, le lancement, il y a quinze ans, d'une station de sports d'hiver sur les hauteurs de La Mure, qui aurait dû *permettre* la reconversion d'un certain nombre de mineurs, s'est lui aussi transformé en fiasco.
- (f) Dans l'esprit de la Commission, le maintien de quotas pendant dix ans a pour objet de *permettre* le développement d'une industrie européenne des programmes.
- (g) Pour remettre la justice en route, M. Nkubito a proposé un amendement des lois afin de *permettre* la venue de magistrats étrangers.
- (h) Aujourd'hui, le trésor obtenu grâce à la vente de Du Pont devrait *permettre* à Edgar Bronfman Jr de racheter au japonais Matsushita le major d'Hollywood MCA, propriétaire des studios Universal.
- (i) Le travail de Philippe Forest vise non seulement à restituer « l'expérience Tel Quel », mais à *permettre* d'analyser, dans toutes ses dimensions, l'histoire littéraire de la France depuis 1960.
- (j) Il est temps maintenant d'accorder au nouveau gouvernement italien une certaine confiance, et de lui *permettre* enfin de gouverner.

Vérifions pour commencer l'orientation positive des exemples (a) à (j). Parallèlement à la méthode appliquée dans (22), nous substituons à *permettre* la locution : *grâce à...réussir* :

- (30) Grâce à la nouvelle unité prévue pour 1997, les usines de fabrication colombiennes devraient réussir, non seulement à approvisionner la majeure partie du marché colombien, mais aussi à alimenter les marchés équatorien et vénézuélien (a).

- (31) Grâce à l'équipement des studios russes avec l'aide des techniciens de BMG en matériel d'enregistrement sur cassette audionumérique (DAT), on réussit à faire des copies (b).
- (32) Grâce à l'accord avec BMG on devrait réussir à régler la situation anarchique (c).
- (33) Grâce à l'analyse théorique approfondie de l'ensemble des observations astrophysiques, on devrait réussir à mieux fixer les conditions de ces processus de nucléosynthèse (d).
- (34) Grâce au lancement, il y a quinze ans, d'une station de sports d'hiver sur les hauteurs de La Mure, on aurait dû réussir à reconvertis un certain nombre de mineurs (e).

Il est inutile de prolonger la liste, car le test de substitution effectué pour les 5 premiers exemples, est également valable pour les exemples restants. Nous constatons donc que dans chacune des occurrences de *permettre* il est sémantiquement possible d'établir l'enchaînement entre p et q par *grâce à... réussir*, ce qui appuie ma réflexion initiale en ce qui concerne l'orientation positive de l'argumentation.

Vérifions ensuite si la valeur modale de possibilité liée à *permettre* est également articulée dans la relation empirique entre p et q. En d'autres termes, je vais supprimer *permettre* pour savoir si le lien entre les contenus propositionnels de p et q sera à interpréter dans un monde actuel, comme un lien de nécessité ou de possibilité. La question est donc de savoir si l'existence de p est oui ou non indispensable à l'existence de q.

Si nous commençons cette fois par (f), nous avons :

- (35) Le maintien de quotas pendant dix ans (p) est indispensable au développement d'une industrie européenne des programmes (q).

Du point de vue linguistique, (35) ne présente aucun obstacle. Il est même facile d'imaginer un contexte politique ou économique où (35) peut être énoncé. Mais compte tenu de notre connaissance du monde, il est douteux que le maintien de quotas soit une mesure absolument nécessaire au développement d'une industrie européenne des programmes. Donc si nous avons q, nous n'avons pas nécessairement p, car ni p, ni q ne sont indispensables à l'existence l'un de l'autre. Quant à l'exemple suivant (g) :

- (36) Un amendement des lois (p) est indispensable à la venue de magistrats étrangers (q).

on peut effectivement se demander s'il n'est pas question d'un lien de nécessité entre p et q. Mais pour vérifier cette possibilité d'interprétation il faudrait certainement connaître les faits et savoir en l'occurrence si au moment où (g) est énoncé, il existe une loi qui interdit carrément la venue de

magistrats étrangers. (g) est ainsi un exemple qui montre que bien qu'on ait un type d'enchaînement articulant un lien de possibilité au niveau linguistique, l'implication de nécessité n'est pas exclue au niveau empirique, car dans tous les mondes conformes au nôtre, la loi est prescriptive. Si, par conséquent, on désire réaliser un acte interdit par la loi, il est nécessaire de procéder à un changement, à moins, évidemment, de commettre un acte criminel.

En fait, je n'entends pas parcourir l'ensemble des exemples afin de tester la possibilité d'interprétation de la modalité ; je vais me borner à constater que parmi les exemples, seuls (g) et (h) semblent se baser sur un lien plus solide entre p et q. Un test susceptible d'appuyer l'analyse modale des exemples pourra être fourni par *surtout*. C'est ainsi que pour insérer *surtout* dans une relation causale du type : *si..... c'est parce que*, marquant, comme on l'a vu, la successivité causale entre p et q, il faudra que la cause présentée en p ait un statut particulier. La signification de *surtout* peut être présentée comme suit<sup>5</sup> :

Si q, c'est surtout parce que p :

- a) p<sub>1</sub> cause q
- b) q peut aussi être causé par p<sub>2</sub>, p<sub>3</sub>, p<sub>4</sub>...
- c) p<sub>1</sub> plus que p<sub>2</sub>, p<sub>3</sub>, p<sub>4</sub>...cause q

Pour admettre l'insertion de *surtout* dans une relation causale, il faudra donc que p soit présentée comme la cause la plus importante de q parmi d'autres causes possibles. Pour (f), (g) et (h) il ne serait pas tellement naturel de dire par exemple :

- (38) ?S'il est possible de développer une industrie européenne des programmes c'est surtout parce qu'on a maintenu les quotas pendant dix ans.
- (39) ?S'il est possible de faire venir des magistrats étrangers c'est surtout parce qu'on a procédé à un amendement des lois.
- (40) ?Si Edgar Bronfman peut racheter au japonais Matsushita le major d'Hollywood MCA, c'est surtout parce qu'il a un trésor.

car si on peut développer une industrie européenne des programmes c'est *tout simplement* parce qu'on a établi des accords communs (comme les quotas) qui doivent être observés par l'ensemble des pays membres, si on peut faire venir des magistrats étrangers, c'est *tout simplement* parce qu'on l'a légalisé par la loi, si on peut acheter quelque chose, c'est *tout simplement* parce qu'on a les moyens nécessaires, etc. Par contre, si on soumet par exemple (i) et (j) à ce test, cet obstacle devant *surtout* tend à disparaître :

- (41) Si on peut étudier l'histoire littéraire de la France depuis 1960, c'est surtout parce qu'on dispose du travail de Philippe Forest.
- (42) Si le nouveau gouvernement italien peut enfin gouverner, c'est surtout parce qu'on lui accorde une certaine confiance.

A ce propos l'exemple (b) me paraît relativement complexe. Si, dans cet exemple, on tend à hésiter devant l'insertion de *surtout*, c'est probablement parce qu'il est subordonné à une règle d'inférence qui fait sous-entendre une explicitation de la qualification du nom en termes de *bon*, *excellent*, *impeccable*, etc. Ainsi si la conclusion ne suit pas automatiquement dans :

- (43) ?Si nous pouvons faire des copies (q), c'est surtout parce que nous sommes équipés en matériel d'enregistrement sur cassettes audionumériques (p).

elle suit plus naturellement dans :

- (43') Si nous pouvons faire *de bonnes* copies (q), c'est surtout parce que nous sommes équipés en matériel d'enregistrement sur cassettes audionumériques.

ce qui est probablement dû à la focalisation du complément *sur cassette audionumérique*. La négation des deux exemples semble confirmer cette hypothèse :

- (44) ?Si nous ne pouvons pas faire des copies, ce n'est pas parce que nous n'avons pas de matériel d'enregistrement, c'est parce que nous n'avons pas de matériel d'enregistrement sur cassettes audionumériques.
- (44') Si nous ne pouvons pas faire *de bonnes* copies, ce n'est pas parce que nous n'avons pas de matériel d'enregistrement, c'est parce que nous n'avons pas de matériel d'enregistrement sur cassettes audionumériques.

Comme on le voit, l'explicitation en (44') met en évidence que la relation causale s'établit avec *la qualification* des copies et non pas avec *l'acte* de faire des copies.

Pour les exemples (a) à (j) nous constatons donc que dans les exemples dont l'interprétation causale exclut un lien de nécessité, on n'a aucun problème à accepter l'insertion de *surtout*, qui ouvre justement un paradigme de possibilités. Si l'analyse ci-dessus nous permet de conclure que dans tous les exemples sauf (g) et (h) l'existence de p n'est pas indispensable à l'existence de q et que dans (g) et (h) l'existence de q présuppose l'existence de p, cela ne veut pas dire que chaque fois qu'on a p, on a nécessairement q. Un amendement des lois n'implique pas la venue des magistrats et la possession

d'un trésor n'implique pas le rachat d'un objet. Ces implications empiriques, pour ainsi dire, ne sont pas des implications doubles, mais simples.

### 3.1. Topoï articulés.

J'ai constaté dans ce qui précède que le type de topos intrinsèque que *permettre* semble activer, implique le concept de *possibilité* ou d'un certain *pouvoir-faire*. On peut donc s'attendre à ce que q constitue une exemplification de cette possibilité ou pouvoir-faire. J'ai également constaté que l'idée même du topos intrinsèque consiste à voir l'enchaînement entre le mot et son potentiel de conclusion le plus évident dans un contexte particulier comme une sorte de lien de nécessité qui n'a pourtant pas grand-chose à voir avec l'implication dans le sens logique du terme. C'est un lien qui est basé non pas sur un système logico-mathématique, mais sur une évidence empirique dont la langue est elle-même révélatrice. Sur cette base il serait intéressant d'étudier de plus près le lien entre p et q dans les 10 exemples cités plus haut pour déterminer si les topoï activés sont de nature intrinsèque ou extrinsèque. Comme indiqué précédemment, la méthode la plus simple est d'examiner s'il est possible ou non de monter en amont de la chaîne topique.

Reprenons (a). Dans cet exemple qui réfère aux conditions de l'industrie du verre, nous allons donc déterminer si le fait de pouvoir approvisionner le marché colombien, comme celui d'alimenter les marchés équatorien et vénézuélien (q), peut être considéré comme un topos intrinsèque, c'est-à-dire comme la signification inhérente au fait d'installer une nouvelle unité (de production). Ici la réponse est non, car on peut parcourir au moins deux topoï pour venir de p à q :

- (T<sup>1</sup>) Plus on installe de nouvelles unités, plus la production va augmenter.
- (T<sup>2</sup>) Plus la production augmente, plus on peut approvisionner le marché.

Voyons (b) catégorisé ci-avant comme un exemple complexe. Dans le cas d'un topos intrinsèque, l'équipement en matériel d'enregistrement sur cassette audionumérique devrait alors nous faire tirer une conclusion impliquant le concept *faire des copies*. En effet, on peut dire que ce qui caractérise le topos intrinsèque par rapport au topos extrinsèque, c'est la proximité inférentielle entre le mot et le topos qu'il déclenche. Autrement dit, l'interprète n'aurait pas, pour passer de p à q, à effectuer de sauts inférentiels. Le parcours interprétatif se ferait sans effort. Dans (b) *faire des copies* correspond à peu près à *faire enregistrer en un certain nombre d'exemplaires*. Le topoï convoqué dans l'exemple suivant serait donc à considérer comme un exemple articulant un topos intrinsèque :

- (45) Pierre a du matériel d'enregistrement sur cassette audionumérique. Il pourra enregistrer le dialogue.

Pourtant, en plus de faire appel au *topos explicité* dans (45), (b) semble se baser sur le *topos* : *plus le matériel d'enregistrement est ultraraffiné (sur cassette audionumérique), plus la qualité des copies est bonne*. En (b) nous avons ainsi un parcours interprétatif basé sur les deux topoï suivants :

- (T<sup>1</sup>) Plus on a du matériel d'enregistrement, plus on peut faire des copies.
- (T<sup>2</sup>) Plus on a du matériel d'enregistrement sur cassette audionumérique, plus les copies seront bonnes.

Contrairement aux topoï mis en jeu dans (a), les deux topoï ci-dessus ne se succèdent pas dans une chaîne progressive, dans laquelle le premier *topos* est dérivé du second. Il s'agit plutôt de topoï encaissés et simultanés dont la restriction du potentiel de signification de l'*antécédent* (*enregistrer = enregistrer sur cassette audionumérique*), se transmet automatiquement sur le potentiel de signification du *conséquent* (*faire des copies = faire de bonnes copies*). C'est pourquoi le *topos* convoqué dans (b) est à considérer comme un topoï intrinsèque dont le *conséquent* n'est qu'en partie explicité au niveau linguistique.

Passons ensuite à (c). Dans cet exemple, p (*l'accord avec BMG*) est représenté par le concept d'accord et q (*régler la situation anarchique*) par le concept de régler une situation. Comme il est difficile de contester qu'un accord est établi du fait qu'on a un problème ou un conflit à régler, le fait de régler semble étroitement lié à ce concept. Considérons les exemples :

- (46) \*Pierre et Jean ont fait un accord, mais ils arrivent à régler le conflit.
- (46') Pierre et Jean ont fait un accord, mais ils n'arrivent pas à régler le conflit.
- (47) \*Pierre et Jean ont fait un accord, pourtant ils arrivent à régler le conflit.
- (47') Pierre et Jean ont fait un accord, pourtant ils n'arrivent pas à régler le conflit.

L'insertion de *pourtant* en (47') me paraissant tout à fait acceptable, il me paraît impossible de déterminer si le topoï articulé en (c) serait éventuellement un topoï intrinsèque. Pourtant la justification de cette interprétation ne repose que sur la difficulté que j'éprouve à trouver ici et maintenant un topoï intermédiaire censé vérifier l'existence d'un topoï extrinsèque. C'est pourquoi, comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, il faudrait faire des réserves à propos de la désignation des topoï intrinsèques, car dès qu'on

essaie de simplifier un discours authentique en faisant des manipulations, même minimes, on risque de produire des déplacements de signification.

Le topos articulé dans l'exemple (d) est composé du concept d'*analyse* (p) et du concept de *fixer les conditions* (q). Le potentiel de conclusion le plus évident que semble déclencher le fait de faire une analyse, concerne le but de l'analyse, à savoir la production des résultats non connus jusque-là dans le but de créer de nouvelles connaissances. Dans le cas de (d), il serait donc possible d'insérer au moins un topos avant de passer de l'analyse à la fixation des conditions :

- (T<sup>1</sup>) Plus on a analysé un objet, plus on connaît les éléments dont il est composé.
- (T<sup>2</sup>) Plus on connaît les composants d'un objet, plus on peut fixer les conditions de son processus de développement.

ce qui fait du topos appelé en (d) un topos extrinsèque.

Pour simplifier cette étude empirique je vais me limiter, pour les exemples restants, à indiquer brièvement les champs conceptuels impliqués par des topoï se trouvant en amont de ceux actualisés dans les énoncés conclusion. Ainsi *lancement d'une station de sports d'hiver* en (e) implique, avant une mesure de *reconversion*, une mesure de [réduction de chômage]. *Le maintien des quotas* en (f) semble exprimer l'idée d'une [maîtrise de l'Europe agricole] avant d'exprimer l'idée d'un *développement d'une industrie européenne des programmes*. *Le travail* en (i) implique le résultat du travail, soit des [données historico-littéraires] sur lesquelles se base *l'analyse* ultérieure, et en (j) *la confiance accordée au gouvernement italien* implique une [liberté d'action] constituant le fondement nécessaire pour *gouverner*. Tous ces topoï me paraissent donc nettement extrinsèques. Il nous reste (g) et (h). Nous nous souvenons que (g) était un exemple d'implication nécessaire et si on peut en même temps parler d'un topos intrinsèque pour cette occurrence, c'est à un autre niveau. Il faut dire que *l'amendement de la loi* (p) et *la venue des magistrats étrangers* (q) peuvent à première vue sembler relativement éloignés. Or, l'amendement d'une loi semble s'orienter vers le ou les actes rendus possibles par cet amendement. L'acte de faire venir les magistrats étrangers peut ainsi être considéré comme une exemplification directe d'un tel acte :

- (48) On a fait un amendement de la loi, mais on peut toujours passer la frontière sans passeport.
- (48') On a fait un amendement de la loi, mais on ne peut toujours pas passer la frontière sans passeport.
- (49) On a fait un amendement de la loi, pourtant on peut toujours passer la frontière sans passeport.

(49') ?On a fait un amendement de la loi, pourtant on ne peut toujours pas passer la frontière sans passeport.

On note dans les exemples ci-dessus qu'effectivement le locuteur de *l'amendement de la loi* peut faire appel aussi bien au *topos* : *plus il y a un amendement de la loi, plus on peut passer la frontière sans passeport* que nous avons en (48) qu'au *topos inverse* : *plus il y a un amendement de la loi, moins on peut passer la frontière sans passeport*. Cela est dû à ce que *amendement* peut être conçu et comme la suspension d'une interdiction précédente et comme l'instauration d'une interdiction. Enfin, (h) est un exemple d'activation d'un *topos intrinsèque*. Pour l'expliciter il suffit de renvoyer le lecteur à l'exemple (6) qui réfère au même *topos*. A condition de mettre sur un pied d'égalité le trésor, que nous avons en tant qu'antécédent en (h), et la richesse en (6) les deux antécédents sont orientés vers le [pouvoir-d'achat] l'un sous forme de la possibilité de pouvoir s'offrir quelque chose, l'autre sous forme de la possibilité d'achat liée à la possession.

Du point de vue topique, nous constatons donc par l'analyse des exemples ci-dessus, que *permettre* ne semble pas imposer de restrictions à propos de l'articulation des *topoi* intrinsèques ou extrinsèques dans les segments qui l'entourent. Des *topoi* extrinsèques sont activés dans (a), (d), (e), (f), (i) et (j), des *topoi* intrinsèques dans (b), (c), (g) et (h).

#### 4. En guise de conclusion

Trois niveaux d'analyse ont été intégrés dans l'étude de *permettre*. Un niveau argumentatif observé dans le cadre de la TAL et basé sur le potentiel d'articulation topique du discours, un niveau logico-sémantique portant sur les modalités, et enfin un niveau sémantico-référentiel qui concerne les possibilités de liaison entre les objets et événements du monde. Au premier niveau on observe d'une part le potentiel d'articulation topique relatif à *permettre*, d'autre part les *topoi* activés par les segments de discours qui sont reliés par *permettre*. Cette observation nous a fait constater que conformément aux propriétés sémantiques de *permettre*, 1) les exemples sont tous orientés positivement, 2) les exemples véhiculent aussi bien des *topoi* intrinsèques qu'extrinsèques. Ensuite au niveau logico-sémantique l'analyse a révélé que la structure modale est partiellement liée à la structure topique dans la mesure où les exemples basés sur un lien de nécessité, sont tous porteurs de *topoi* intrinsèques, sans qu'un *topos* intrinsèque implique nécessairement la structure de nécessité. Quant au niveau sémantico-référentiel, il constitue la base de l'analyse empirique des exemples.

Quelle sorte de conclusion cette analyse nous permet-elle de tirer ? Sachant que la valeur modale de *permettre* est réalisée à travers la permission, qui est l'expression déontique de la modalité du possible, on aurait pu

penser que la liaison causale entre les membres entourant *permettre* ne serait en état d'articuler qu'une liaison de possibilité, comme prévu par l'analyse modale, et en conséquence, que les topoï articulés dans les exemples seraient tous des topoï extrinsèques. En d'autres termes, on aurait pu penser que l'emploi de *permettre* imposerait d'autres contraintes au discours que celles d'orienter l'argumentation positivement. Pourtant ce n'est pas le cas. Malgré sa signification intrinsèque de possibilité, *permettre* n'empêche pas que soient véhiculés des liens de nécessité au niveau empirique, dès qu'on dépasse le niveau de l'expression linguistique.

Pourtant il convient de souligner que l'emploi de *permettre* englobe son propre niveau topique, passant de *permettre* comme antécédent, à son objet comme conséquent. Dans l'analyse des exemples authentiques j'ai laissé de côté ce niveau au profit du niveau topique allant au-delà de *permettre*. D'une part, ce procédé a été nécessaire pour examiner si le discours autour de *permettre* tient compte de son existence et dans quelle mesure. D'autre part, j'ai trouvé inutile de vérifier explicitement que dans chacun des exemples avec *permettre*, la structure topique [+ permettre, + pouvoir-faire] virtualisée par son emploi, est sous-jacente, non pas en termes explicites du *pouvoir-faire*, mais sous forme d'une exemplification de ce *pouvoir-faire* dans le membre succédant à *permettre* : *approvisionner/alimenter* (a), (*faire*) *des copies* (b), *régler* (c), *reconversion* (d), etc.

Sur la base de ce qui précède, je me permets de conclure que bien que la TAL connaisse toujours des difficultés méthodologiques relatives à la distinction nette et claire entre les topoï intrinsèques et les topoï extrinsèques aux mots, il s'est avéré que la théorie des topoï est une des approches les plus intéressantes pour rendre compte de la signification des mots en contexte – une position qu'elle mérite grâce à son intégration du fonctionnement du discours dans les problèmes de la signification lexicale.

*Anne Ellerup Nielsen*  
Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Århus

### Notes

1. Voir par exemple Anscombe, J.-C. et Ducrot, O. 1983, Bruxelles, S., Ducrot, O. et Raccah, P.-Y. 1993 et Argumentation within language : *Journal of pragmatics (special issue)*, vol. 24, 1995.
2. Pour plus de détails, voir par exemple Frandsen 1995.
3. Voir par exemple Ducrot, 1990 et 91, Ducrot/Raccah/Bruxelles, 1993 et Anscombe, 1995.
4. Exemple analysé dans Anscombe, 1995.

5. Pour plus de détails sur la sémantique de *surtout*, voir Nølke, 1996.

### Références

- Anscombe, Jean-Claude/Ducrot Oswald (1983) : *L'argumentation dans la langue*, 2. éd., Pierre Mardaga, Bruxelles.
- Anscombe, Jean-Claude (1995) : Topique or not topique : formes topiques intrinsèques et formes topiques extrinsèques, *Journal of Pragmatics*, vol. 24 (pp. 115-142).
- Bruxelles, Sylvie/Ducrot, Oswald/Raccah, Pierre-Yves (1993) : Argumentation et champs topiques lexicaux, *Cahiers de praxématique*, 21 (pp. 88-104).
- Ducrot, Oswald (1983) : Opérateurs argumentatifs et visée argumentative, *CLF 5*, (pp. 7-36).
- Ducrot, Oswald (1988) : Topoï et formes topiques, *Bulletin d'études de linguistique française*, no 22. Tokyo.
- Ducrot, Oswald (1990) : Argumentation et persuasion, *Actes du Congrès d'Anvers, «Enonciation et parti-pris»*.
- Ducrot, Oswald (1991) : Opérateurs argumentatifs et analyses de texte, *21<sup>e</sup> Congrès de la LSRL*, Santa Barbara.
- Frandsen, Finn (1995) : De journalistiske genrer som tekstlingvistisk problem, *Akter fra 5. møde om udforskning af dansk sprog*, Mette Kuno et al. (red.), (pp. 59-67), Århus.
- Lyons, John (1977) : *Semantics*. Cambridge University Press.
- Nielsen, Anne Ellerup (1994) : L'argumentation articulée par grâce à, *Actes du XII<sup>e</sup> congrès des Romanistes scandinaves*, vol. 2 (pp. 395-406), Ålborg.
- Nølke, Henning (1996) : Les adverbes paradigmatisants révisés : non sur tout mais surtout sur *surtout*, *Rask 4* (pp. 3-33).
- Sørensen, Finn/Vikner, Carl (1989) : *Modallogik og semantik*, Institut for Data-lingvistik, HHA, København.

### Résumé

A la différence de beaucoup de verbes causals, le verbe *permettre* suppose une interprétation positive des segments de discours qui l'entourent. Dans une approche de l'argumentation dans la langue, une analyse montre que les types de topoï activés par *permettre* semblent articuler l'élément de *possibilité*. Cette analyse est effectuée sur des occurrences de *permettre* relévées d'un mini-corpus de 10 exemples tirés du *Monde Electronique* de 1995. Trois niveaux discursifs sont intégrés dans l'analyse : un niveau sémantico-structurel basé sur le potentiel d'articulation topique de *permettre*, un niveau logico-sémantique portant sur ses modalités et finalement un niveau sémantico-pragmatique constituant la base de l'analyse empirique des exemples.